MRC Bécancour | Centre-du-Québec

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE BÉCANCOUR
(Règlement 289 de la MRC et ses amendements)

Prenez avis que la *MRC de Bécancour tiendra* une **consultation publique le 24 août 2022 à 19h00,** à la salle du conseil des maires de la MRC, située au 3689-1, boulevard Bécancour (secteur Gentilly), Bécancour, concernant le projet de règlement mentionné ci-dessous.

Projet de règlement numéro 407 modifiant le règlement no.289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour afin d'intégrer la décision synthèse no. 414673 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec à l'égard de la construction résidentielle en zone agricole.

Ce projet de règlement vise à introduire le contenu de la décision synthèse numéro 414673 rendue par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Cette décision vient déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles peuvent être implantées dans sa zone agricole, sur le territoire des douze municipalités de la MRC.

Ce projet de règlement, ainsi que le document indiquant la nature des modifications que les municipalités concernées devront apporter à leur réglementation d'urbanisme sont disponibles, pour consultation, sur demande. Pour toute information sur le projet de règlement, vous pouvez communiquer avec madame Julie Dumont, directrice du service de l'aménagement à la MRC de Bécancour, au numéro de téléphone 819-298-2070 ou par courriel au j.dumont@mrcbecancour.qc.ca.

Le comité d'aménagement de la MRC de Bécancour entendra, lors de cette assemblée publique du 24 août 2022, toute personne ou tout organisme intéressé à lui faire part de commentaires ou à déposer un mémoire concernant ce projet de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC.

Donné à Bécancour, ce 19e jour du mois de juillet 2022.

Daniel Béliveau
Directeur général et secrétaire-trésorier